

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n°2026/39

L'an deux mil vingt-six, le 05 juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/05/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, TERRACOL Sandra, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Était absent et excusé :

Secrétaire de séance : Mme ANGELINI Patricia

Objet : Sénatoriales / Élection des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni à la Mairie, le 5 juin 2026 18h30,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme VINCENT Christine, M. GAUTHIER Christian, M. COURAUD Cédric et M. RANQUET Guillaume

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Délégués : AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, CADILLON-LAPORTE Fanny

Suppléants : CANDORET Jérôme, ANGELINI Patricia, GAUTHIER Christian

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le Maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- M. AUGUSTYNIAK Jérôme : 15 voix
- M. DUGUET Pierre : 15 voix
- Mme CADILLON-LAPORTE Fanny : 15 voix

M. DUGUET Pierre, M. AUGUSTYNIAK Jérôme et Mme CADILLON-LAPORTE Fanny ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. CANDORET Jérôme : 15 voix
- Mme ANGELINI Patricia : 15 voix
- M GAUTHIER Christian : 15 voix

M. GAUTHIER Christian, Mme ANGELINI Patricia et M. CANDORET Jérôme ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré en Mairie,
Pour copie conforme,
En Mairie, le 05/06/2026
Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

La secrétaire de séance, Patricia ANGELINI

